Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 05/11/2024 - B2024/015791 - 1999 B 50090 - 422 490 714 - ABIESSENCE

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise ABIESSENCE EURL — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 164, Chemin des senteurs 42600 VERRIERES EN FOREZ

SIREN 422 490 714

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 12

Exercice N clos le 31/03/2024

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010	8 385	012		8 385
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014	4 245	016	4 245	
	Immobilisations corporelles *	028		030		
	Immobilisations financières * (1)	040	11 720	042		11 720
	Total I (5)	044	24 350	048	4 245	20 105
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	STOCKS — Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	3 873	070		3 873
	Créances (2) — Autres* (3)	072	7 959	074		7 959
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	1 529	086		1 529
	Charges constatées d'avance*	092		094		
	Total II	096	13 360	098		13 360
	Total général (I + II)	110	37 710	112	4 245	33 465

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	7 622
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	762
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	10 954
	Résultat de l'exercice	136	11
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	19 350
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	13 235
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169 763)	172	763
	Comptes courants d'associés	173	118
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	14 115
	Total général (I + II + III)	180	33 465

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d' un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

© Sage

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFiP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ABIESSENCE EURL — Néant ☐ *

Exercice N clos le 31/02/24

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services*		217		218	44 714
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autres produits					230	16
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	44 730
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	12 605
	Variation de stock (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier..... - immobilier .....)					242	31 865
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	330	244	330
	Rémunérations du personnel*					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI			255		254	
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	120
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)					264	44 920
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(190)
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)						290	258
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art.. 217 octies)	347				300	56
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)						310	11

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 — 312 — 11 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles*				322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté *(44 septies)*	981	JEI (44 sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
Dont divers	Créanc report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		350
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		
	Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col.1 / Déficit col. 2	352 — 11	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
	Déficits antérieurs reportables :*..... dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col.1 / Déficit col. 2	370 — 11	372

© Sage

EURL ABIESSENCE

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Au capital de 7 622 euros

Siège social : 164 Chemin des Senteurs – 42600 VERRIERES-EN-FOREZ

R.C.S. SAINT-ETIENNE : 422 490 714

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

Le 31 mai 2024 à 9 heures

Les associés de la société EURL ABIESSENCE se sont réunis au siège sur convocation de la gérance.
L'assemblée est constituée de Monsieur Joël RUIZ en sa qualité de gérant et d'associé unique.
Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Première résolution
L'assemblée approuve les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024 et donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution
L'assemblée générale prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaitre un bénéfice de 11,37 euros, que l'associé unique décide d'affecter en totalité au compte « Report à nouveau ».

Après affectation du résultat de l'exercice, les capitaux propres de la société s'établiront de la manière suivante :

capital social : 7 622,45 euros,
report à nouveau : 10 965,60 euros,
réserve légale : 762,25 euros,

soit des capitaux propres de 19 350,30 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Fait à Verrières-en-Forez

Le gérant

